

Faut-il limiter la vitesse à 30 km/h en ville ?



La réponse des Strasbourgeois est attendue en mai.

En mai prochain, les Strasbourgeois diront s'ils sont pour ou contre une vitesse limitée à 30 km/h dans toute la ville - à l'exception des axes de transit qui seront maintenus à 50 km/h.

La ville de Strasbourg veut ainsi faire de la capitale alsacienne la première ville à instaurer une "zone 30" sur l'ensemble de son territoire.

Au-delà de quelques rues ou d'un quartier, il s'agit de transformer toute une ville en attribuant plus d'espace public aux cyclistes et aux piétons, a expliqué la municipalité.

L'impact de la mise en place d'une telle "zone 30" concerne chaque habitant et "l'ensemble des Strasbourgeois seront consultés sur le projet", a indiqué le maire Roland Ries (PS), soit quelque 140 000 Strasbourgeois inscrits sur les listes électorales.

La limitation de vitesse généralisée, prévue pour entrer en service cette année, est inspirée par des considérations d'environnement et de sécurité.

Un dossier souligne que "la probabilité pour un piéton d'être tué par un choc avec une voiture roulant à 30 km/h est de moins de 10% alors qu'à 50 km/h les probabilités atteignent les 80%".

L'agglomération strasbourgeoise détient le réseau de tram "le plus long et le plus dense de France", emprunté quotidiennement par 280 000 voyageurs.

Côté vélo, Strasbourg dispose aujourd'hui du premier réseau cyclable de France, avec 536 kilomètres d'itinéraires.

Archives Le DL du 11/02/2011